

PassMobilité



POUR TOUS VOS DÉPLACEMENTS

Tram + Bus + Vélhop
+ Autopartage Citiz
+ P+R + Véloparc



19 février 2014

Dossier de presse



© VOTURIEZ & BRUNGER



Sommaire

- Une volonté politique Page 4
- La réponse de Strasbourg Mobilités Page 5
- Le Pass Mobilité Pages 6-7
- Comment se le procurer ? Page 8

Une volonté politique

Dans le cadre du programme d'investissements d'avenir, Ville de Demain, signé en octobre 2012, la Communauté urbaine de Strasbourg et la CTS ont envisagé la mise en place d'un titre multimodal résultant de la combinaison de titres existants dans le but de privilégier une mobilité responsable, dans le respect des zones de pertinence des différents modes de transport : tram, bus, vélo, voiture.



L'atteinte de ces objectifs passe par la mise en place de solutions alternatives souples et adaptées en matière de mobilité pour accompagner les usages des habitants.

La situation de l'éco quartier Danube-Deux Rives mais également les problématiques rencontrées en cœur de ville ont stimulé la réflexion pour une solution intégrée de mobilité globale.



La réponse de Strasbourg Mobilités

Strasbourg Mobilités a été créée à l'occasion du lancement de Vélhop en décembre 2010 :

- Une vocation globale sur les questions de mobilité

Depuis sa création, Strasbourg Mobilités s'est donnée pour vocation de développer tous les modes actifs complémentaires au transport public urbain.

- Une vocation d'innovation

Au-delà de l'exploitation de services, Strasbourg Mobilités est un lieu de réflexion et d'innovation sur les questions de mobilité urbaine.

Strasbourg Mobilités a porté la réflexion sur le Pass Mobilité

- Un opérateur partenarial

Deux idées majeures ont prévalu à la création de Strasbourg Mobilités :

- Une association forte avec la Compagnie des Transports Strasbourgeois (CTS), exploitant le réseau bus-tram de l'agglomération, qui permet la complémentarité et l'intégration des projets de développement de transport.
Strasbourg Mobilités est une filiale de la CTS qui reste majoritaire dans son capital.
- Une approche totalement partenariale avec les opérateurs en lien avec les mobilités douces de l'agglomération, dans toute leur diversité.

Ainsi, Strasbourg Mobilités regroupe 7 membres associés :

- Compagnie des Transports Strasbourgeois
- Transdev
- VéloEmploi (association locale présente historiquement sur les sujets liés au vélo)
- Citiz (société d'autopartage)
- Parcus (gestion des parkings publics de la CUS)
- SERS - Société d'Équipement de la Région de Strasbourg (intervenant notamment dans l'aménagement d'éco-quartiers)
- Strasbourg Événements (gestion des foires et congrès).

Le Pass Mobilité

Public visé :

Résidents des futurs éco quartiers et habitants de l'agglomération strasbourgeoise qui se déplacent majoritairement en bus/tram/vélo et qui souhaitent aussi disposer d'une voiture.



Accès à différents services :

Le service aux clients :

Se déplacer plus facilement en conciliant selon les moments et les besoins tous les moyens de déplacement :

- bus
- tram
- Vélhop
- service d'autopartage Citiz
- véloparcs
- car de la CTBR sur le territoire de la CUS

Bénéficier gratuitement d'un stationnement dans les P+R exploités par la CTS (voir liste jointe)



Le Pass Mobilité

Deux formules qui répondent à des usages différents :

Formule «LIBERTE»	Formule «PREMIUM»
Abonnement annuel bus tram : utilisation illimitée du réseau CTS et des cars de la CTBR dans la Communauté urbaine de Strasbourg Accès à l'ensemble des Parkings Relais de l'agglomération strasbourgeoise (+ de 4 200 places) Accès aux véloparcs	
Abonnement au service Vélhop en station automatique pour 1 an + facturation à l'usage en sus (0.20€/heure – 1€ les 12 heures)	Accès illimité à Vélhop (un vélo à disposition ou usage illimité des vélos en stations automatiques)
Droit d'accès à l'autopartage (Citiz) au tarif « Basique », + facturation à l'usage	Droit d'accès à l'autopartage (Citiz) au tarif « Classique », + facturation à l'usage

Des tarifs attractifs : remise jusqu'à 7% par rapport aux tarifs annuels cumulés Bus/Tram/Vélhop/Citiz pour un engagement de 12 mois minimum :

Formule	Tarif annuel	Soit 12 mensualités de
LIBERTE 19 - 25 ans	288 €	24 €
LIBERTE 26 - 64 ans	504 €	42 €
LIBERTE + 65 ans	264 €	22 €
PREMIUM 19 - 25 ans	384 €	32 €
PREMIUM 26 - 64 ans	588 €	49 €
PREMIUM + 65 ans	360 €	30 €

Comment se procurer le Pass Mobilité?

Pour bénéficier du Pass Mobilité, il suffira de télécharger dès le 17/03/2014 le formulaire d'adhésion sur : www.strasbourg-mobilites.eu

et de le renvoyer complété avec les pièces justificatives à :

Strasbourg Mobilités

14 rue de la Gare aux Marchandises

CS 15002

67035 Strasbourg cedex 2

ou de déposer le tout dans l'une des boutiques Vélhop, à la boutique Homme de Fer de la CTS ou chez Citiz. Le pass sera envoyé à domicile sous une semaine.

Pour en savoir plus :



Contact :

Séverine TIL

Direction de la Communication de la CTS

Téléphone : 06.89.08.74.93

Mail : stil@cts-strasbourg.fr